

PARIS ORLÉANS **LGV**
CLERMONT-FERRAND LYON,



CHAMBRE DE COMMERCE
& D'INDUSTRIE
DE LA CREUSE

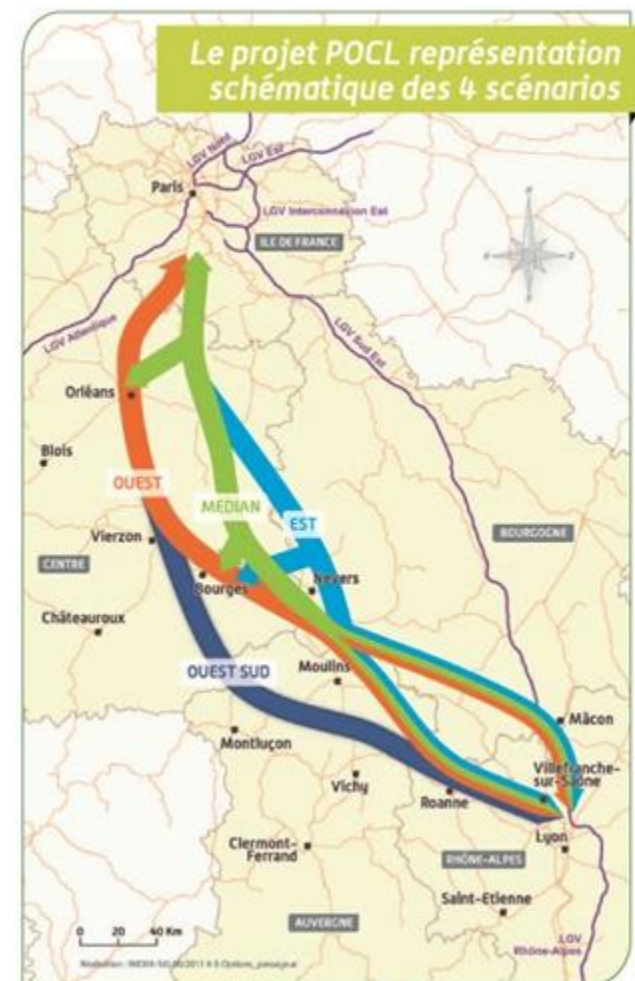
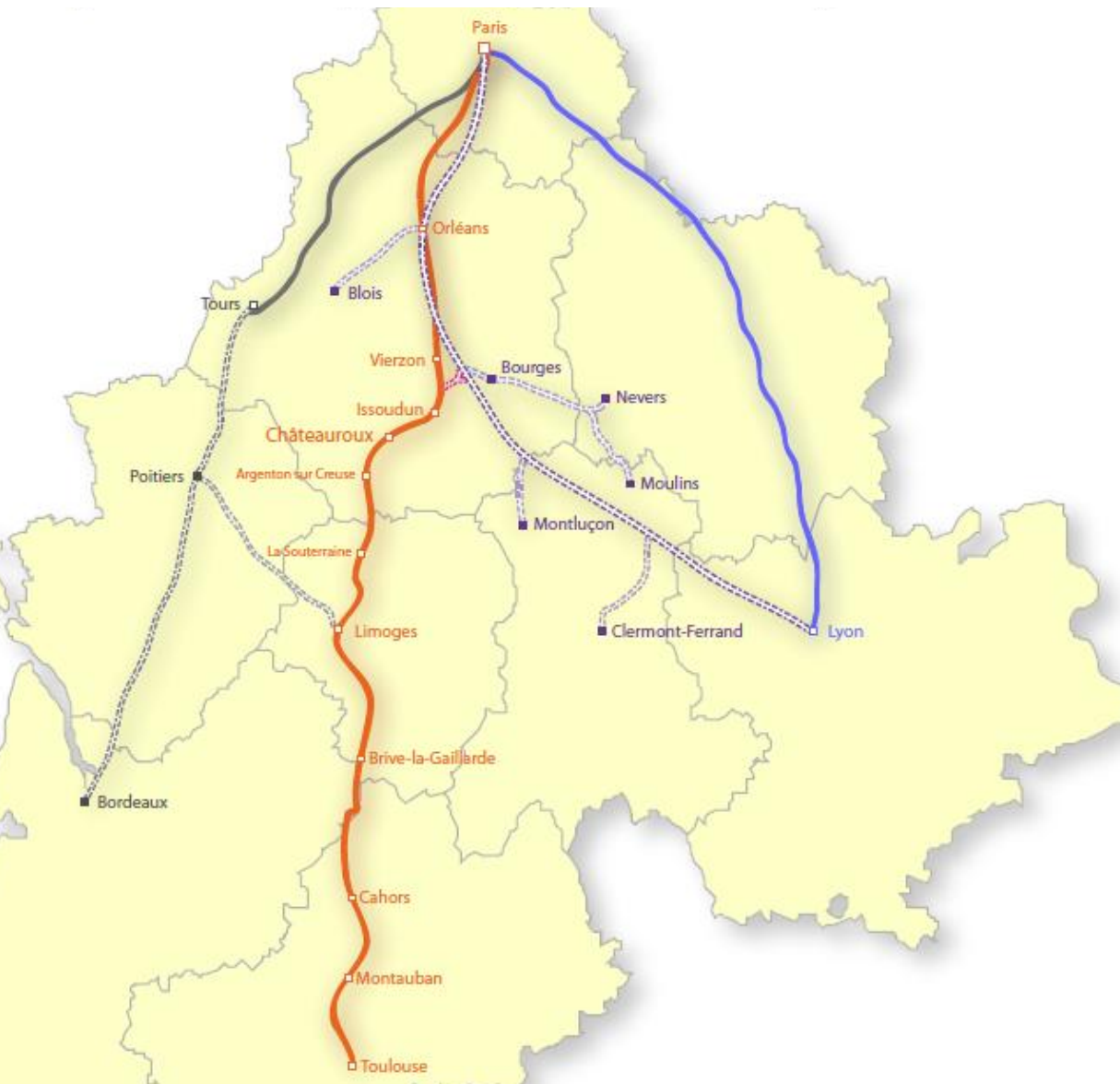
un enjeu d'avenir pour le territoire creusois



AUDITION PUBLIQUE,

Espace André Lejeune - Guéret, 04 novembre 2011

Un territoire creusois, des entreprises et des individus écartés de la grande vitesse



La Creuse, un territoire orphelin. Etat des lieux et contexte

- ✓ Une position géographique centrale idéale pour le marché français.
- ✓ Accessibilité et desserte de notre territoire déficientes.
- ✓ Un désenclavement routier arrivant sur le tard.
- ✓ Un besoin urgent de leviers de croissance.



Nos enjeux et défis

- ✓ Le développement économique de la Creuse ne se limite pas, pour les socio-professionnels, à choisir entre la LGV Poitiers-Limoges, la LGV POLT et la RCEA inachevée.
Il doit être abordé sur la base de toutes les ouvertures possibles vers les autres régions françaises et européennes.
- ✓ Les enjeux et défis sont identifiés autour d'une problématique :
 - ↳ Comment combiner les défis conjoncturels de relance économique ?
 - ↳ Comment combiner les enjeux structurels d'aménagement du territoire ?
- ✓ Créer une dynamique démographique et de croissance, la seule capable réellement d'instaurer un développement pérenne de notre territoire.

Le LGV Paris-Orléans-Clermont Fd-Lyon sera un outil de développement de la Creuse pour :

- ✓ Ouvrir et relier notre département aux autres régions françaises.
- ✓ Faciliter les échanges endogènes et exogènes (liens avec les différents pôles de compétitivité par exemple).
- ✓ Améliorer les facteurs de maintien de l'économie locale et les leviers d'attractivité du territoire pour de nouvelles implantations notamment.
- ✓ Insuffler une nouvelle dynamique démographique, économique sociale et territoriale.
- ✓ Attirer les compétences sur notre territoire, aider à les maintenir en facilitant les liens culturels et familiaux des « expatriés » et des « rapatriés ».
- ✓ Stimuler notre offre de tourisme affinitaire et vert.
- ✓ Raccorder le département de la Creuse aux différents réseaux intermodaux européens.

Le tracé POCL Ouest Sud pour lequel la CCI de la Creuse prend position, mais encore la LGV Poitiers-Limoges combinée avec la ligne Sud Europe Atlantique sont des liaisons préférentielles pour ouvrir les portes d'un développement des entreprises :

- ↪ Accès rapide aux aéroports Paris, Lyon, Genève.
- ↪ Connexion avec les gares TGV européennes Londres, Bruxelles, Cologne, Turin.
- ↪ Connexion avec les grandes gares TGV françaises Clermont-Fd, Lille, Nantes, Lyon, Bordeaux, Marseille.
- ↪ Faudra t-il toujours 7 heures pour se rendre à Strasbourg alors que Paris est relié en 3 heures à de nombreuses destinations européennes?

- ↪ Le plus aménageant en terme de justice territoriale.
- ↪ Une zone attractive et ouverte
- ↪ Une ouverture vers des territoires « durables » et « verts ».
- ↪ Un futur HUB de communication Nord Sud, Est Ouest comme le sont en théorie, tous les centres.